

Société de développement
Camping des Pêches
Case postale 341
2525 Le Landeron

Concerne : Ma lettre sans réponse du 5 juin 2006 concernant le parking aux abords du camping.

, 20 juillet 2006

Messieurs,

Ce moment est enfin arrivé, le contractuel nommé Mr. B. à sévi aujourd'hui sur le parking et a eu la gentillesse d'y déposer une amende de 40 francs.

Comme indiqué dans mon dernier courrier recommandé que je vous ai fait parvenir le 5 juin dernier, je vous ai annexé l'amende que le service d'ordre de la police du Landeron a eu la bienséance de placer sur mon pare brise.. Votre silence indiquant bien évidemment que vous acceptez de régler ces dernières à ma place.

Je ne parviens pas à comprendre pourquoi la commune reste bornée dans cette idée de vouloir taxer le petit peuple, d'ailleurs une partie des desseins de la commune est en train de se réaliser puisque les parking aux alentours des campings ne se remplissent plus, ni celui de la piscine que je n'avais jamais vu aussi vide depuis bien longtemps et ce malgré la canicule.

Tous les campeurs se posent aussi la question de savoir pour quelle raison doivent-ils risquer chaque soir et week-end, de se faire bousculer voir écraser par le manège incessant de véhicules qui circulent sur le chemin d'accès des allées. Ce va et vient permet d'aller acheter le pain du dimanche ou le soir chez l'épicier du camping malheureusement. Rare sont ceux qui respectent la limite des 10 km/h affiché à l'entrée du camping....Mais là on ferme les yeux, c'est plus facile de mettre des amendes sur les pare brise des véhicules stationnés et vides.

Pour ma part je reste sur mes positions, si la commune, du Landeron et/ou la société de développement, nous avaient contacté pour nous indiquer un changement sur le règlement de parcage, ainsi que sur son vœux de délivrer des macarons à un prix abordables dans un courrier en acceptant une discussion démocratique, il n'y aurait certainement pas eu de réactions si négatives.

Comme ni la société de développement, ni la commune n'ont estimé devoir répondre à ma lettre et celles d'autres locataires du camping des Pêches, nous avons décidé avec une majorité de campeurs de faire venir la télévision suisse romande, ainsi que la télévision suisse alémanique et les journaux locaux, pour montrer aux gens de ce pays comment au Landeron, petite commune du littoral neuchâtelois, on bafoue allégrement les droits démocratiques des citoyens payeurs que nous sommes. On devine le type de monde que nous sommes en train de préparer pour nos descendants. Ne soyez donc pas étonnés si l'une ou l'autre des télévisions et si certains journaux vous contactent à la rentrée des vacances.

La commune du Landeron se faisant inhospitalière, c'est avec beaucoup de sérieux et de tristesse que j'envisage personnellement de ne pas signer le bail de l'année prochaine.

Dans l'attente d'une réaction de votre part, veuillez agréer Messieurs, mes meilleures salutations.

ThierryM

Annexe : mentionné